CONDÉ
info
ZOOM
Balade
aux
Brosses
DÉC 2023 - JANV FÉV 2024
N° 103

édit

numéro 103

En cette fin d'année, nous avons grand besoin de ces moments de partage, d'échanges et d'amitié qui nous rassemblent.

Les crises que nous avons traversées et que nous traversons encore, les conflits dont nous sommes les témoins, ont pu et peuvent générer en chacun de nous, un sentiment de crainte pouvant nous amener à nous replier sur nous-mêmes, et à nous isoler ainsi toujours un peu plus.

C'est pourquoi aujourd'hui, avec ce monde qui va mal, il nous faut encore plus préserver et multiplier les moments de détente et de bonheur. Ce n'est nullement de l'égoïsme ou de l'inconscience. Bien au contraire, ces instants sont là pour nous donner de la force pour affronter ce monde si compliqué, et de l'énergie pour tenter de le changer, au mieux. À Condé, cette énergie est bien là pour privilégier la bienveillance et entretenir le vivre ensemble !

Pour preuve, la palette de diversité humaine favorisant le mieux vivre ensemble condéen qu'il vous est proposé de découvrir à travers ce numéro. Les habitants du quartier des Brosses qui ont accepté de partager leur histoire et leur attrait pour cette belle campagne de notre commune. Deux Condéens qui ont accepté de partager leur métier et leur passion. Quatre nouveaux présidents qui ont accepté de s'engager au quotidien au sein de leurs sections sportives ou culturelles. L'association des parents d'élèves qui chaque année œuvre à l'organisation du marché de Noël pour vous offrir cet esprit de fête !

En attendant le moment de se retrouver pour partager la cérémonie des vœux à laquelle tous les Condéens sont invités, nous vous souhaitons une fin d'année chaleureuse et

Une belle et heureuse Année 2024.

Le comité de rédaction

"2024"

Anne-Sophie Lemée,
maire de Condé-sur-Sarthe,
l'équipe municipale,
ont le plaisir de vous convier

à la cérémonie des vœux

mardi 9 janvier 2024 - 18h30
SALLE POLYVALENTE - RUE DU QUARTZ

Merci de confirmer votre présence avant le **5 janvier 2024**, auprès de la mairie : 02 33 27 70 07 - condesursarthe@orange.fr

LA POÉSIE ACCESSIBLE À TOUS

Courant novembre, l'équipe technique a installé sur les bords des routes, des chemins ou sur certains murs de Condé-sur-Sarthe, les nouveaux panneaux poétiques. Ces poèmes, réalisés par les élèves de notre école sont maintenant visibles par tous, durant vos prochaines balades communales. L'implantation de ces 57 panneaux des Chemins Poétiques permettra de mettre à jour les brochures des 3 circuits pédestres existants : « le Kaolin », « les Carrières » et « les Cours d'Eau ».

Bonnes promenades et bonnes découvertes à toutes et à tous !

BLOC-NOTES

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC AUX HORAIRES SUIVANTS
Lundi : 8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h/13h30-16h30
Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h30-16h30
sans interruption
E-mail : condesursarthe@orange.fr
Site Internet : www.condesursarthe.fr

POLICE
Pour toute urgence **appelez le 17**
ou composez le 02 33 82 10 10

POMPIERS
Pour toute urgence **appelez le 18**

SAMU
Pour toute urgence **appelez le 15**

ASSISTANTE SOCIALE
L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous en contactant son secrétariat au **02 33 32 39 17**

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
Repas normal ou repas de régime
Informations et inscriptions :
Maison des Solidarités
24, pl. de la Halle au Blé - Alençon
Tél. : **02 33 32 41 11**

OPÉRATION COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets et plus largement de développement durable, le service Déchets Ménagers de la Communauté Urbaine d'Alençon propose des opérations de collecte des sapins de Noël. La commune de Condé-sur-Sarthe s'est portée volontaire. Ainsi, si vous le souhaitez, il vous est possible de déposer vos sapins auprès du service technique de la commune et aux 2 dates suivantes :

- **Vendredi 5 janvier 2024, 13h30 à 17h**
- **Mercredi 10 janvier 2024, 13h30 à 17h**

Lieu de dépôt : Ateliers municipaux rue des Artisans.

ÉDITEUR : Commune de Condé-sur-Sarthe
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : A.-S. Lemée
RÉDACTEUR EN CHEF : Caroline Enouf
RÉDACTION : Commission Communication
DÉPÔT LÉGAL : Décembre 2023
IMPRESSION : Imprimerie Auffret Plessix
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Luc Buffler, Caroline Enouf, Stéphane Fournier, Catherine Jamet, Marc Lefaux, Yves-Marie Le Troquer, Chantal Mézanges, Gwenaëlle Ouvrard, Michelle Pavé, Matthieu Scelles, Vincent Toreau, Marie-Claire Viot
PHOTOGRAPHIES :
Luc Buffler, Caroline Enouf, Stéphane Fournier, Catherine Jamet, Marc Lefaux, Yves-Marie Le Troquer, Chantal Mézanges, Gwenaëlle Ouvrard, Michelle Pavé, Vincent Toreau, Marie-Claire Viot

Un terrain avant tout PARTAGÉ

Après quatre mois de travaux, le terrain de football synthétique avec éclairage LED a été mis en service fin octobre. Condé-sur-Sarthe devient la 3e commune ornaise à s'être dotée d'un tel équipement, après Alençon et Flers. Rappelons que ce nouvel équipement, réalisé en remplacement de l'ancien terrain stabilisé, sera partagé et utilisé par le plus grand nombre des forces vives de notre commune : associations sportives, école, centre de loisirs...

Les curieux étaient nombreux ce mercredi 25 octobre pour voir les premiers utilisateurs fouler la pelouse de ce nouveau terrain. Beaucoup de sourires sur les visages des jeunes footballeurs et tout autant de visages radieux autour du terrain pour les accompagnateurs.

De la satisfaction aussi pour Michel Seguin, président du club de foot, Gilles Fontaine, président du club de course à pied, Arnaud Chavegrand, président du club de volley et Léna Fouquenet, responsable Enfance Jeunesse du Centre social Édith Bonnem.

Michel Seguin explique que « ce terrain était attendu par les 180 licenciés du club. Il va être utilisé quasiment tous les jours. C'est pour nous un outil de travail unique et très performant ».

Léna Fouquenet est ravie de pouvoir profiter de ce terrain. « La trentaine d'enfants du centre de loisirs pourra y pratiquer tous types d'activités sportives ou des grands jeux par périodes de demi-journées plus les après-midis. »

De son côté, Arnaud Chavegrand est « enchanté de voir que deux terrains de volley sont prévus. Cela permet d'envisager une pratique extérieure pendant les beaux jours, au maximum de mai à septembre et d'organiser des tournois avec toutes les équipes engagées avec la FSGT au niveau de la Communauté Urbaine d'Alençon ». Enfin, Gilles Fontaine déclare « être très satisfait de voir ce bel équipement mis à disposition. Le fait de bénéficier d'un terrain éclairé est un plus pour les entraînements en automne et en hiver. On pourra utiliser la piste en enrobé pour faire du fractionné mais aussi la surface synthétique pour faire des ateliers avec les enfants ».

L'intérêt pour tous est de pouvoir disposer d'un terrain permettant de pratiquer une activité sans être contraint par les conditions météorologiques.

Bientôt le RECENSEMENT

Comme tous les 5 ans, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) organise en collaboration avec la commune, un recensement de la population communale. Les données collectées lors de cette opération permettent de mieux connaître la population, son évolution et ses besoins. C'est ce qui favorise notamment les orientations d'aménagement et d'équipement de la commune. De plus, la dotation globale de fonctionnement qui contribue pour une part importante au budget de la commune, est déterminée pour partie, par le nombre d'habitants et son évolution. C'est pourquoi il est obligatoire d'y participer.

CES OPÉRATIONS DE RECENSEMENT SE DÉROULERONT ENTRE LE 18 JANVIER 2024 ET LE 17 FÉVRIER 2024.

Elles seront menées par **5 agents recenseurs**, dont vous pouvez découvrir les portraits ci-dessous. Ces agents se présenteront à votre domicile munis d'une carte officielle signée du maire. Il vous sera remis un questionnaire que vous pourrez remplir soit en ligne sur le site officiel **www.le-recensement-et-moi.fr,** soit en renseignant le formulaire papier. À noter : un ordinateur sera mis à disposition en mairie.

À toutes les étapes de la procédure, l'agent pourra vous accompagner et répondre à vos interrogations.

Enfin il est important de préciser que les données collectées lors des opérations de recensement sont strictement confidentielles et qu'elles ne seront en aucun cas transmises aux autres administrations publiques. Pour toutes informations complémentaires, contactez Gwendoline Buchard, secrétaire générale et coordonnateur communal du recensement.

Gwendoline BUCHARD

Johanna BOUCREL

Guillaume ANDRÉ

Maryvonne BOULAY

Maxime GIBORY

Catherine BRULIN

Quartier “les Brosses”

Un peu d’histoire ...

Ce hameau situé à 2 km à l’ouest du bourg de Condé-sur-Sarthe, dont le nom « les Brosses » vient de l’ancien français « broussailles, menus bois, taillis », regroupe des constructions anciennes et récentes dont les dernières viennent achever sa densification.

À l’origine, le lieu-dit « les Brosses » était constitué de 2 zones principales d’habitat en lien avec des fermes. Un premier secteur était situé dans le bas du hameau des Brosses en limite de Mieuxcé et l’autre sur la partie haute du hameau. Le paysage était constitué de prés, de vergers en lien avec les activités d’élevage prédominantes.

Dans les années 50, « les Brosses » comptait 6 habitations dont 2 fermes, des maisons de pierres principalement, certaines ayant beaucoup de cachet. À l’époque il n’y avait pas l’eau courante. Chacun allait se ravitailler au puits situé au cœur du hameau sauf si vous aviez la chance d’avoir votre propre puits. Un lavoir, près du ruisseau de Chahains, permettait aux habitants de laver leur linge.

Avec le temps et au fur et à mesure des héritages et successions, les propriétés avec les parcelles se sont divisées, morcelées pour être offertes à la vente. C’est à partir de là que l’on a vu apparaître de nouvelles constructions réparties sur deux axes :

- L’axe principal « la route des Brosses » (D521) qui compte 14 habitations.
- Les « Brosses Sud » anciennement un chemin appelé « chemin des Sablons » avec ses 6 habitations.

Parallèlement les prairies ont fortement diminué au profit d’espaces de cultures, symbole d’une baisse des activités d’élevage.

... et des témoignages d’habitants

Marcelle

Marcelle JOUATEL, 97 ans, a été la première à construire un pavillon avec sa famille et à s’installer aux Brosses avec le regret de n’avoir pas pu garder l’ancienne maison de pierres de ses grands-parents, juste à côté. Elle évoque ses souvenirs avec ses enfants à travers de très joyeuses anecdotes : les filles et les garçons jouaient dans la neige l’hiver avec ceux du « Pont Percé » et s’amusaient à bien d’autres activités champêtres. « Il n’y avait pas la télé ! »

Bernadette

Agricultrice en retraite, Bernadette BLANCHET a suivi l’évolution du village des Brosses. En 1951, le village comptait 2 fermes. La ferme est la propriété du Château de Vervaine. Bernadette et son mari pratiquaient l’élevage et des cultures sur 40 hectares. L’activité de la ferme a cessé et Bernadette a conservé la maison d’habitation. Elle constate depuis 3 ans que le puits de la ferme se tarit chaque été.

Catherine et Jacky

Première maison à l’entrée des Brosses Sud, c’est là que Catherine et Jacky LUNEL, en 1985, ont choisi de s’installer, par pur hasard ! En se promenant, ils ont demandé à l’agriculteur qui travaillait son champ si celui-ci était à vendre. « Oui, si vous voulez ! » L’affaire fut entendue et depuis Catherine et Jacky ont aménagé au 334 et fondé une famille. Désormais, c’est la retraite dans un cadre bien tranquille et serein.

Catherine et Gilles

Au 99 des Brosses Sud, se sont installés en 1985 Catherine et Gilles MEURET dans une longère qui a aussi accueilli leurs 2 filles. Originaires de Champagne, ils cherchaient un endroit calme près d’une ville équivalente à leur ville natale de Chaumont. Ils ont été séduits par la vue sur la campagne, le verger, les vaches... La bâtisse qu’ils ont restaurée, leur permettait de s’adonner à leur passion et métier, chacun à chaque extrémité de la maison, « la musique ». Depuis ils se sont mis au jardin et leurs 2 filles se sont envolées.

Aurore et Romain

Dans la maison en bois au 1002, route des Brosses, Aurore et Romain LOYER-COSME se sont installés en 2019. Cela a été comme une évidence puisque le terrain était un bien familial. Depuis la famille profite d’une magnifique vue sur la campagne, d’une vie « confortable » à proximité de la ville.

Andréa et Jérémy

Les tous derniers installés au 968 route des Brosses, sont Andréa et Jérémy CHESNAIS-FERT, arrivés dans leur maison au 1er octobre 2023. Ces derniers se plaisant énormément à Condé où ils étaient déjà locataires, voulaient s’y établir de façon pérenne sans trop y croire... Mais heureux hasard, Jérémy remarqua une petite pancarte « Terrain à vendre ». Gaël, Félix et Charlie vont maintenant pouvoir s’épanouir dans un cadre très agréable. La famille va continuer à profiter des infrastructures de Condé, aller dans la même école, bénéficier de la proximité d’Alençon. Enfin tout ce qui les a séduit en habitant Condé !

5 QUESTIONS AUX

4 NOUVEAUX PRÉSIDENTS DES SECTIONS

Volley
Gym-Danse
Aïkido
Randonnée
Les 1000 pattes

Nathalie Montfort - Marie-Claire Viot

Arnaud Chavegrand

Philippe Thomas

1 QUAND AVEZ-VOUS ADHÉRÉ À LA SECTION DONT VOUS ÊTES DEVENU PRÉSIDENT(E) ?

Arnaud Chavegrand, président de la section Volley. J'ai commencé la pratique du Volleyball en 2012 grâce au président sortant François Michel qui m'avait invité à venir essayer.

Nathalie Monfort, présidente de la section Gym & Danse. Je suis adhérente depuis 6 ans.

Philippe Thomas, président de la section Aïkido. Je suis adhérent depuis 6 ans et j'ai occupé précédemment le poste de secrétaire.

Marie-Claire Viot, présidente de la section Randonnée Les 1000 pattes. Je suis à l'origine avec Danielle Gouhier et 2 autres membres de la création de la section en 2003 ! J'ai donc toujours été membre de la section depuis.

2 QUELLES ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS POUR DEVENIR PRÉSIDENT (E) ?

Arnaud Chavegrand : Trésorier du club depuis 2015, la place de président s'inscrivait dans la continuité de mon engagement. Ma motivation a aussi été renforcée par la qualité des membres du bureau que je remercie pour leur engagement et sur lesquels je sais pouvoir compter.

Nathalie Monfort : La section Gym et Danse de l'ASL a traversé une période difficile. Grâce à la mobilisation de ses adhérents, un nouveau bureau a été élu en mai 2023 et j'ai accepté d'en être la présidente.

Philippe Thomas : J'ai accepté de prendre le poste de président pour rendre service.

Marie-Claire Viot : Danielle Gouhier souhaitait quitter la présidence. De mon côté, arrivant en retraite, j'ai pensé que prendre le poste de président m'assurerait une saine occupation du temps libéré. Cela permet aussi de conserver un lien social.

3 QUELS SONT VOS PROJETS POUR LA SECTION ?

Arnaud Chavegrand : Maintenir l'esprit du club ! La convivialité avant tout.

Continuer à recruter tous les ans pour maintenir l'effectif des joueurs afin de maintenir le dynamisme de notre club. Nous fêterons l'année prochaine nos 20 ans et il est important de rendre hommage à nos prédécesseurs

Nathalie Monfort : Le bureau nouvellement élu se mobilise pour maintenir et développer l'activité de la section Gym & Danse. Par ailleurs, nous voulons améliorer notre communication.

Philippe Thomas : Nous avons un projet de déplacement en Belgique avec les adhérents et notre professeur, Thomas Le Borgne, pour rencontrer un grand maître de l'Aïkido, Paolo Coralini.

Marie-Claire Viot : Dans un premier temps, il s'agit de prendre la mesure de tout le travail à réaliser. Néanmoins, il est nécessaire d'attirer des randonneurs plus jeunes, tout en poursuivant le développement de la randonnée douce.

4 QUELLE PLACE POUR LES BÉNÉVOLES AU SEIN DE LA STRUCTURE ET COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE FONCTION ?

Arnaud Chavegrand : Notre effectif modeste de 20 joueuses et joueurs permet une communication permanente et ils savent se mobiliser quand nous les sollicitons. Dans ce cadre, ma fonction est d'être le catalyseur des bonnes volontés.

Nathalie Monfort : En tant que présidente, je m'applique à fédérer tous les membres du bureau autour de nos projets, en actionnant les compétences et la motivation de chacun.

Philippe Thomas : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Mon rôle en tant que président est de créer et conserver une bonne ambiance au sein de la section.

Marie-Claire Viot : Leur place est très importante. Pratiquement la totalité des membres sont restés dans la section et ils sont très actifs. Déléguer et écouter les bénévoles est indispensable. La vie et le dynamisme de la section dépendent de tous.

5 COMMENT VOYEZ-VOUS VOS RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS (ASL) ?

Arnaud Chavegrand : Le format ASL regroupant toutes les sections sportives et culturelles de la commune est une très bonne formule. Il simplifie la vie des clubs et fédère autour d'une ambition commune, le partage de nos passions.

Nathalie Monfort : Je pense pouvoir m'appuyer sur l'expérience de l'ASL pour progresser dans ma nouvelle fonction. J'espère aussi que nous pourrons mutualiser nos moyens et nos compétences.

Philippe Thomas : Les relations sont bonnes et je participe régulièrement aux réunions proposées par l'ASL, avec l'ensemble des sections.

Marie-Claire Viot : L'ASL permet un lien entre les sections et donc une vie associative plus riche.

un **CAFÉ** avec...

Thierry Foltzer-Mazzola

Lieutenant-colonel

au sein du Service Départemental d´Incendie et de Secours (SDIS) de l´Orne

« Je n´aurais pas imaginé faire un autre métier, c´est une véritable vocation. Ce métier fait partie de mon identité. Si vous avez envie de rendre service, que vos qualités sont l´altruisme, la solidarité, l´empathie, le respect, la camaraderie. Si vous aimez aussi l´adrénaline, l´action, l´engagement et que vous ayez un minimum de condition physique, il se peut que cette forme d´engagement citoyen soit pour vous ! L´activité de volontaire est très enrichissante, c´est une aventure humaine. Il y a une très grande mixité sociale et intergénérationnelle chez les sapeurs-pompiers. »

Pendant cette pause-café, Thierry nous raconte son parcours qui l'a mené à vivre à Condé aujourd'hui. D'origine alsacienne, il a grandi dans la région de Mulhouse. Dès l'enfance, son envie de rendre service se profile. En seconde, il obtient son Brevet National de Secourisme et durant cette formation, il rencontre les pompiers de Mulhouse. Dès 17 ans, titulaire de la mention complémentaire « Ranimation », il devient secouriste bénévole sur les postes de secours, puis pompier volontaire.

Il s'oriente en 1988 vers un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Hygiène et Sécurité à Colmar, et accède par concours au grade de lieutenant de sapeur-pompier professionnel.

Pour ses premières expériences, Thierry sera bénévole pendant l'été 1990 à Marignane où il sera confronté à d'importants feux de forêts, sans compter les interventions courantes de tout centre de secours. Après son service national effectué à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, Thierry ne quittera pas la Normandie. En 1991 il prend son premier poste à Alençon, part quelques années au centre de secours principal de Cherbourg puis devient capitaine et chef de corps de la caserne de Saint-Lô en 1997.

En 1999, il occupe les postes de chef du centre de secours de Flers et groupement Ouest. Il assurera la coordination des centres d'incendie et de secours du bocage ornais.

En 2001, Thierry rejoint la direction départementale où il sera nommé commandant. Depuis 2016, il a pris plusieurs responsabilités auprès des ressources humaines ou financières pour être aujourd'hui lieutenant-colonel en charge du groupement appui au pilotage du SDIS de l'Orne.

Thierry explique que 45 centres d'incendie et de secours sont répartis sur le département, avec près de 1500 sapeurs-pompiers, dont 115 professionnels, ainsi que 60 personnels administratifs et techniques. Seules les casernes d'Alençon, Flers, L'Aigle et Argentan comptent des pompiers professionnels. Thierry met en lumière que les autres centres du département sont gérés exclusivement par des pompiers volontaires assurant 82% de l'activité opérationnelle de l'Orne. En 2022, 22 000 interventions ont eu lieu, dont 80% représentent des secours et soins d'urgence auprès des personnes. 70% se déroulent en journée, là où les sapeurs-pompiers volontaires rencontrent le plus de difficultés pour se rendre disponibles, du fait de leurs activités professionnelles. Il n'est pas toujours possible de disposer des 210 pompiers qui devraient être disponibles pour partir en intervention. En revanche, la nuit et les week-ends, plus de 400 sapeurs-pompiers demeures disponibles.

Thierry insiste sur l'importance de l'engagement de ces hommes et ces femmes pour maintenir les secours de proximité auprès de la population ornaise.

Dès l'âge de 12 ans on peut devenir jeune sapeur-pompier, et à partir de 16 ans, pompier volontaire avec une formation d'environ 4 semaines, qui peut se répartir sur une période allant jusqu'à 3 ans. ***"C´est un engagement citoyen. Les secours représentent une chaîne et chaque maillon a son importance, être sapeur-pompier est une véritable vocation et un vrai travail d´équipe."***

À PARTIR DE 8 ANS

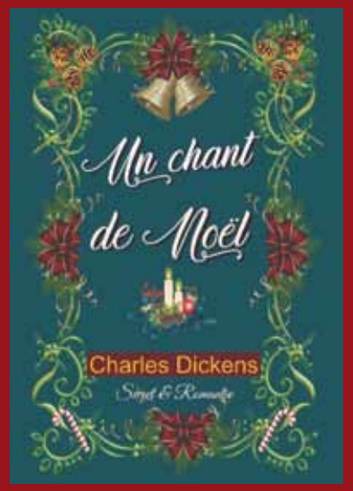

Pour ce vieux grincheux, Noël se résume au simple mot « sottise! ». Mais ce soir-là les esprits de Noël en décident autrement...

ADULTE

Rosie Hopkins a de bonnes raisons de se réjouir. Pourtant lorsqu'une tragédie frappe la ville très unie, les projets d'un Noël très chaleureux risquent bien de s'évanouir...

À PARTIR DE 6 ANS

Plus édité se trouve en seconde main.

Au cœur de la Laponie, Nicolas un jeune orphelin est recueilli par les habitants de son village. Le Conseil des anciens décide que chaque année Nicolas sera pris en charge par une famille différente et il en changera le jour de Noël...

JEUNE ADULTE

À l'approche des fêtes Joséphine reçoit une péniche en héritage. La jeune traductrice y voit alors l'opportunité d'un nouveau départ. Une romance enchantée, avec son lot de hasards, de coïncidences, de malentendus et sa pincée de mystère...

Raconte-moi une HISTOIRE

La période des fêtes rime souvent avec des moments de partage. Pourquoi ne pas raconter des histoires pleines de magie, préparer une boisson chaude autour d´un roman de Noël, dévorer quelques pépites seul(e) ou entouré(e)...

6 - 9 ANS

Six copains attendent Noël avec impatience lorsqu'une étrange gardienne arrive avec son mystérieux chat. Surgissent alors des phénomènes étonnants à mesure que le réveillon se rapproche. Une chose est sûre : les enfants vont vivre un Noël merveilleux...

4 - 9 ANS

Dans une lettre qu'il offre un Noël à Mia, sa petite fille, ce grand-père l'invite à s'émerveiller devant la beauté et la diversité de la nature. Un album magnifique, intelligent et optimiste, un message pour les enfants du monde entier.

JEUNE ADULTE

Victoria Delmas, 35 ans, dirige d'une main de fer son agence de publicité. Un matin de décembre, sa vie bascule. Suite à un accident, elle sombre dans le coma et atterrit dans un centre de réhabilitation de Noël...

À PARTIR DE 6-7 ANS

Le Père Noël était très embêté ! Comme tous les matins, il regardait par la fenêtre. Le soleil brillait, les vallons étaient verts... Mais pas un flocon de neige à l'horizon ! Alors il réunit ses rennes Comète, Cupidon, Danseur, Éclair, Fringant, Tonnerre, Tornade. « Approchez ! Je dois vous parler ! L'heure est grave... ».

La Bûche CHOCOCO de Pierre-Antoine

Condéen et heureux de nous offrir ce plaisir gourmand pour nous faire fondre !

INGRÉDIENTS
Mousse noix de coco
10 cl de crème liquide
1 feuille de gélatine
10 cl de lait de coco
20 g de noix de coco râpée
1 cuillère à café de sucre

❶ Mousse noix de coco

Remplir un bol d'eau et y tremper la feuille de gélatine.
Verser le lait de coco dans une casserole, chauffer à feu doux jusqu'à ébullition puis retirer la casserole.
Égoutter la feuille de gélatine, l'insérer dans le lait de coco et mélanger jusqu'à dissolution.
Ajouter la noix de coco râpée puis verser l'ensemble dans un saladier et laisser refroidir.
Monter la crème liquide en chantilly avec un batteur.
Incorporer la chantilly dans le saladier (le mélange coco doit être tiède) et mélanger l'ensemble délicatement.
Verser dans un récipient qui permettra d'obtenir une forme de tube, que vous aurez préalablement filmé, pour permettre d'être inséré dans la bûche. Mettre au congélateur. La mousse doit être congelée.

Si vous n'avez pas de moule à bûche, vous pouvez utiliser une bouteille en plastique de 1,5 l avec une surface lisse, que vous découperez en deux tout en laissant les extrémités. Vous y insérerez un film alimentaire assez grand pour tout recouvrir (voir photo).

INGRÉDIENTS
Semelle bûche façon brownie
80 gr de sucre
1 œuf
80 g de chocolat noir
70 g de beurre doux
40 cl de crème liquide
40 g de farine

❷ Semelle bûche façon brownie

Dans un récipient, mélanger œuf et sucre jusqu'à ce que le tout blanchisse.
Dans un autre récipient faire fondre le chocolat avec le beurre au micro-ondes et mélanger.
Mélanger le tout puis insérer la crème liquide ainsi que la farine. Verser dans un moule que vous aurez beurré, assez grand pour avoir la dimension de la bûche. Faire attention à ne pas avoir trop d'épaisseur, environ un peu moins d'un centimètre.
Faire cuire au four à 160° pendant 10 min environ.

INGRÉDIENTS
Mousse chocolat
300 g de chocolat noir (cacao 53% minimum)
60 cl de crème liquide entière

❸ Mousse au chocolat

Faire chauffer 30 cl de crème liquide dans une casserole à feu doux jusqu'à ébullition, puis insérer le chocolat et mélanger pour le faire fondre. Retirer du feu et laisser refroidir dans un saladier.
Monter 30 cl de crème liquide en chantilly.
Insérer la chantilly dans le saladier (mélange chocolat tiède) et mélanger délicatement.
Verser la mousse chocolat dans le moule et le remplir à moitié, insérer la mousse noix de coco congelée et finir de remplir le moule avec la mousse chocolat.
Poser la semelle façon brownie au-dessus de la mousse chocolat et mettre au congélateur plusieurs heures.

INGRÉDIENTS
Glaçage chocolat
150 g de beurre doux
150 g de chocolat noir
150 g de sucre glace
5 cl de lait 1/2 écrémé

❹ Glaçage chocolat

Faire fondre le beurre et le chocolat ensemble au micro-ondes, mélanger puis insérer le sucre glace ainsi que le lait, mélanger de nouveau. Si la préparation présente des grumeaux, verser un peu de crème liquide et mélanger à l'aide d'un mixeur pour obtenir un ensemble lisse, répéter l'opération si besoin.
Sortir la bûche du congélateur (elle doit être bien congelée), la poser sur une grille et verser le glaçage dessus.
Pour lui donner un aspect de bûche, prendre une fourchette pour lui faire des rainures. Saupoudrer le dessus avec de la noix de coco râpée.
Laisser la bûche décongeler au réfrigérateur pendant une demi-journée avant de la déguster.

Depuis la rentrée de novembre, 6 élèves déficients auditifs, âgés de 9 à 10 ans, scolarisés à La Providence viennent à l´école de Condé tous les jeudis.

Ils poursuivront leur scolarité avec leur enseignante et éducatrice habituelles dans une classe mise à leur disposition au sein de notre école.

Roselyne PRUNIER, cheffe du service pédagogique à La Providence, explique les objectifs de la démarche : « Ces enfants sont scolarisés dans une école spécialisée, mais rejoindront le collège Balzac en 6e. Il est donc important qu'ils puissent se familiariser avec le milieu scolaire ordinaire. » Cette journée hebdomadaire leur permettra de partager les temps de récréation et de restauration avec les écoliers, et peut-être des sorties ou autres projets à l'avenir. Ces temps partagés permettront aux uns d'accueillir la différence et aux autres, de s'intégrer à un groupe. Tous peuvent en tirer un vrai bénéfice. Ce projet s'inscrit parfaitement dans les politiques publiques en matière d'inclusion.

Les partenaires, mairie et école sont convaincus de l'intérêt et de l'enrichissement de ce dispositif.

Bonne retraite à Sophie JANVIER !

Sophie JANVIER a rejoint le personnel communal en 2006. Elle était ATSEM à l´école depuis le 01/01/2010. Accompagnée de ses collègues et des enseignants, elle a fêté son départ le 18 octobre.

Vendredi 15 décembre 2023

Galerie citoyenne

Gérard MÉNARD

Du 28 novembre 2023 au 19 janvier 2024

Dès l'enfance, **Gérard MÉNARD** aime dessiner.

C'est en 1994, profitant d'une longue période d'immobilisation, qu'il découvre la peinture. « Famille d'accueil depuis 2014, j'arrive à partager mon temps entre mon métier et la peinture qui est devenue une véritable passion. »

Willy LESPA

Du 22 janvier 2024 au 1er mars 2024

Willy LESPA est un artiste transdisciplinaire, en perpétuelle recherche à la fois conceptuelle, participative et technique.

Il vit en Normandie et travaille entre Paris et Caen.

L'art de Willy LESPA est protéiforme. C'est à la fois un axe de recherche en peinture, en photographie ainsi qu'en vidéo et en son. Son travail est une constellation. Chaque création est une entité à part entière qui fonctionne en harmonie avec les autres. C'est une invitation à la réflexion autour de la pensée globale dont le sens est de rendre hommage à la complexité de la vie afin que chacun puisse mieux la comprendre et l'apprécier.

Les ânes broutent rue de la Charité

Dans un esprit d'éco-pâturage et pour faciliter l'entretien du terrain de 12700 m², propriété d'ENEDIS, le regroupement propriétaire-éleveurs a trouvé un terrain d'entente ! Voici pourquoi Jango et Jackpot, deux demi-frères de la race des Ânes Normands, ânes de petite taille d'1m10 à 1m25 au garrot, sont arrivés début juillet rue de la Charité.

Ils ont très vite pris et laissé leurs marques. On peut le voir en observant leurs chemins habituels et les bassines qu'ils ont réalisées en se roulant dans la terre afin de se protéger des attaques d'insectes et de parasites. Depuis septembre, huit moutons de la race « Rouges de l'Ouest » reconnaissables par la couleur de leurs têtes, les ont rejoints et une ânesse devrait arriver prochainement.

Dans le cadre de ce partenariat, ENEDIS met à disposition de Martine et Patrice CADOR, éleveurs et membres de l'Association le « Monde de l'Âne », le terrain clos, l'eau et un espace où seront construits des abris d'ici la fin de l'année.

En contrepartie, les ânes et les moutons entretiennent le terrain en se partageant la végétation : les pousses tendres pour les moutons et les chardons, ronces et feuilles pour les ânes. Jango et Jackpot seront bientôt séparés par une clôture car à l'âge adulte, cela évitera des accrochages dûs à leur rivalité. Les moutons auront des zones de passage pour profiter pleinement de l'espace.

Les éleveurs viennent les voir régulièrement tous les deux jours et leur apportent foin et rations alimentaires en hiver. Une cuve de 600 l se remplissant à la demande, est alimentée depuis les bâtiments.

L'éco-pâturage engagé pour 5 ans avec tacite reconduction, semble donc un partenariat gagnant-gagnant pour ENEDIS, les éleveurs et les animaux.

Il permettra d'avoir un terrain propre toute l'année.

Ainsi, vous pourrez voir les évolutions du cheptel et des installations pour notre plaisir et celui des animaux !

je jardine avec Marc

Cératostigma

Famille des Plumbaginacées

D'une hauteur de 30 à 40 cm cette plante vivace rhizomateuse, tapissante à souche ligneuse, présente de fines tiges dressées. Elle demande une exposition ensoleillée voire mi-ombragée, un sol bien drainé, perméable, sec, calcaire même caillouteux. À la plantation en petit plant, vous pouvez en mettre 3 à 4 au m². Floraison d'août à novembre.

Ses feuilles de 4 à 8 cm de long obovales vert vif, revêtent en automne des couleurs feu pour mettre en valeur le bleu indigo de ses fleurs simples et abondantes qui se renouvellent jusqu'aux gelées. Sa multiplication se fait en boutures herbacées au printemps, semi-ligneuses en été. En automne, on prélève des rhizomes. Son utilisation : en garniture de talus, base d'un massif de groupe d'arbustes, rocaille décorative, en isolé…

S'il est tentant de marier le ***Cérastotigma*** à d'autres plantes qui fleurissent bleu à la même époque comme les Agapanthes, les Asters, les Aconites, Salvia guaranitica, Pérovskia atriplicifolia, pourquoi ne pas y associer le Penstemon Black bird, le Fuchsia magellanica ricartonii, l'Anémone du Japon, ou un rosier tige Eméra.

RÉTROVISEUR

Condé Info N° 103

1. **Rentrée scolaire en musique** 4/09/2023
2. **Fête communale et Course-relais** 10/09/2023
3. **Départ à la retraite de Sophie Janvier** 18/10/2023
4. **Repas des séniors** 05/11/2023
5. **Cérémonie Patriotique** 11/11/2023
6. **Représentation théâtrale des Pas Treets** 18/11/2023

C'EST QUOI ? C'EST OÙ ?

une curiosité à retrouver, avec comme seule indication une photo. Aiguisez votre sens de l'observation et votre flair ! À vous de parcourir les rues de la commune.

Réponse au prochain numéro

Réponse n° 102 :
C'est quoi : piste de skate ou rollers
C'est où : à l'arrière du stade de football